

Contact presse :

Edith Berger, cheffe de cabinet

edith.berger@insp.gouv.fr

06 76 30 45 83

Strasbourg, le jeudi 5 octobre 2023

Communiqué de presse

Choix d'affectation et cérémonie de sortie des élèves de la promotion Guillaume Apollinaire

La cérémonie de sortie des élèves de la promotion Guillaume Apollinaire de l'Institut national du service public (INSP) s'est tenue ce mercredi 4 octobre 2023.

À l'occasion de cette cérémonie, Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Nathalie Colin, directrice générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), Emilie Piette, déléguée interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (Dise), Ferdinand Mélin-Soucranien, président du conseil d'administration de l'INSP et Maryvonne Le Brignonen, directrice de l'INSP, se sont adressés à l'ensemble des élèves pour revenir sur leur cursus, leur présenter les perspectives de carrière et opportunités qui s'offrent à eux, les défis qu'ils auront à relever dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi que les évolutions en cours dans le cadre de la réforme de la haute fonction publique.

Les élèves ont émis à l'oral leur choix de poste (amphi Garnison) et se sont vu remettre leur attestation de formation avant de s'engager à servir l'État pendant au moins dix ans.

Enfin, les élèves se sont rendus l'après-midi au cimetière du Père-Lachaise pour déposer une couronne de fleurs sur la tombe de Guillaume Apollinaire : un moment fort et symbolique pour clôturer cette cérémonie.

Les élèves sortants constituent la première promotion formée par l'Institut national du service public (créé le 1er janvier 2022 en remplacement de l'École nationale d'administration, dans le cadre de la réforme de l'encadrement supérieur de l'État). Ils ont débuté leur formation en janvier 2022.

La cérémonie s'est tenue dans l'amphithéâtre Parodi de l'antenne parisienne de l'INSP le matin et au cimetière du Père Lachaise l'après-midi pour le dépôt de la couronne de fleurs sur la tombe de Guillaume Apollinaire.

Les enjeux de cette procédure d'affectation et les choix des élèves

La réforme de l'encadrement supérieur de l'État a supprimé l'accès direct, à la sortie de l'INSP, aux grands corps de l'État (Conseil d'État, Cour des comptes, inspections générales). Les missions d'inspection et de contrôle sont désormais uniquement accessibles après une expérience professionnelle de terrain. La promotion Guillaume Apollinaire est la première promotion à être concernée par cette suppression.

Elle est par ailleurs l'avant-dernière promotion à être classée par l'INSP. En effet, le classement de sortie des élèves sera remplacé en 2025 par une procédure d'appariement qui garantira encore davantage l'adéquation entre les compétences détenues par les élèves et les profils recherchés par les administrations, de sorte à impulser positivement les débuts de carrière des cadres supérieurs de l'État.

Ainsi, les évolutions en cours ont permis, pour la première fois, aux élèves de la promotion Guillaume Apollinaire de choisir leur poste parmi [une liste inédite proposée par la Délégation interministérielle de l'encadrement supérieur de l'État \(Diese\)](#), en écoutant véritablement leurs envies professionnelles et en faisant des choix variés, ambitieux, de vocation.

Les postes choisis permettront aux élèves d'être en prise directe avec les enjeux les plus stratégiques de l'action publique, notamment la réindustrialisation et la transition numérique, ainsi que le service public du dernier kilomètre. Les élèves prendront leur poste dès le 15 octobre prochain.

→ [Choix d'affectation des élèves, par ordre alphabétique](#)

Les prochaines étapes de la transformation de l'INSP

[Les prochaines grandes évolutions](#) attendues à l'INSP sont :

→ la mise en œuvre, dès janvier 2024, pour la promotion 2024-2026, du nouveau cursus de formation, allongé à 24 mois, qui offrira une approche par compétences ainsi qu'une plus grande professionnalisation et individualisation des parcours ;

- la réforme des épreuves de concours en août 2024 qui permettra de recruter des profils plus diversifiés ;
- la nouvelle procédure de sortie par appariement, fin 2025, pour la promotion 2024-2026.

Toutes ces évolutions s'inscrivent dans le cadre de la réforme de l'encadrement supérieur, voulue par le Président de la République et mise en œuvre par Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques. La réforme vise notamment à favoriser la mobilité des cadres supérieurs et dirigeants de l'État et à dynamiser leur carrière, dans le souci d'adapter les compétences aux défis de demain mais aussi celui d'attirer de nouveaux talents. Cette réforme comprend notamment un grand chantier d'harmonisation des rémunérations proposées par tous les employeurs publics.